

JEUDI 24
NOVEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- CLARIFIER LE(S) MODELE(S) D'ACTIVITES EN LIEN AVEC ESPACES DEDIES À L'AGRICULTURE URBAINE ET EN DEFINIR LES TYPES D'ATELIERS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INSTALLÉS ET EN PRÉCISER LE COÛT GLOBAL
- PRÉCISER LES COMPÉTENCES EN INTERNE DÉPLOYABLES
- REFLECHIR AUX SOURCES DE FINANCEMENTS
- DÉTERMINER LES PARTENAIRES STRATÉGIQUES
- Catherine Girardet, Directrice de l'EPLFPA
- Bertrand Schmieden, Directeur du CFPPA
- Corinne Mammou, chargée de projet tiers-temps



PARTICIPANTS

COMPTE-RENDU

Les compétences en interne : ce que l'EPL peut apporter

- Compétences techniques permettant de développer le maraîchage sur le territoire
- Compétences de formation des porteurs de projets
- Compétences de gestion des ressources et aptitude à répondre aux services d'insertion
- Compétences de développement d'innovations technologiques, notamment en termes de productions INDOOR, de revitalisation des sols urbains dégradés et de transition énergétique par le biais d'ateliers déployés en interne

Le(s) modèle(s) de structures à installer sur les zones du territoire à définir avec les partenaires territoriaux

La nature du modèle dépendant avant tout des porteurs de projets, elle est sujette à fluctuation. Néanmoins, il serait approprié de convenir d'un modèle idéal de type pépinière d'entreprises d'agricultures urbaines.

Pour répondre aux exigences de cet idéal, la mise à disposition par les communes et communautés de communes d'un espace test tournant permettant le développement d'ateliers d'aquaponie et/ou de myciculture et/ou de jeunes pousses et graines germées et/ou de production d'insectes et/ou autres productions diversifiées, chacune des composantes pouvant être complémentaire des autres ou non et favorisant la diversification des offres de productions auprès de la population urbaine.

A ce titre, il paraît essentiel qu'un tel espace permette également, d'une part de proposer une petite unité de transformation et de vente directe pour valoriser les productions. L'optimisation de la gestion des déchets et des ressources (eau et énergie) doit être incluse dans le projet et un espace de convivialité/administration prévu.

les surfaces foncières nécessaires à l'installation

Si l'on se réfère au rapport "Décryptage de la fabrique écologique", de Julien Fosse de septembre 2018, il s'avère qu'un tel modèle, en plus de répondre aux besoins alimentaires locales, s'il allie productions de pleine terre et productions technologiques s'appuyant sur des défis énergétiques, peut apporter en partie une réponse aux problématiques climatiques en diminuant les îlots de chaleur urbains.

Enfin, ce modèle représente un potentiel de vivier d'emplois non négligeable.

Néanmoins, en fonction du degré de technicité et du type de production, l'emprise territoriale est à appréhender et à raisonner :

- Aquaponie : minimum 1500 m²
- Maraîchage permaculturelle pleine terre intensif : minimum 1,5 ha possiblement augmenté si production sur toitures techniques (minimum 500m² par toiture technique additionnelle)
- Infrastructures pour productions cavernicoles : minimum 80 m² par conteneur soit environ 500 m² pour 6 conteneurs, potentiellement exploitables en productions INDOOR si bâtis en mutation
- Infrastructures bâties : prévoir un lieu de détente/administration, un lieu de vente directe et un lieu de stockage + une unité modulaire de transformation agroalimentaire
- Accessibilité aux réseaux (eau, électricité,) et mise en sécurité (clôtures...)

Pour mémoire, le business plan des espaces tests des forges en annexe.

les ateliers développables en interne in situ ou sur espaces interstitiels urbains ou périurbains

- Atelier pédagogique d'aquaponie - en voie de développement avec test de production végétale optimisée (jeune pousses, graines germées, salades...)
- Atelier de myciculture à vocation double : une vocation productive et une vocation technologique pour remédiation des sols
- Autre(s) atelier(s) de productions cavernicoles selon possibilités
- Élevage d'insectes afin d'alimenter l'animalerie du lycée ou le système aquacole.
- Atelier expérimental de revitalisation de technosols.

Recherche de financements

appels à projets - FEDER FSE autres

Date du COPIL élargi aux partenaires

SEMAINE 8

A FAIRE



- Téléphoner aux partenaires potentiels
 - Dominique Brigand (AUTB) --> Bertrand
 - Porteurs de projets --> Bertrand
 - Marie Fiers (AFAUP) --> Corinne
 - Lisa Bertrand (AGROPARISTECH Innovation) --> Corinne
 - Représentant de l'UNEP (jardins vivriers) --> Corinne
- Dresser la liste définitive des partenaires territoriaux à inviter à participer au COPIL
- Chiffrage d'un modèle type

